

Pour permettre aux producteurs de tirer le meilleur parti de cette embellie, il nous semble nécessaire d'examiner ce phénomène et d'en explorer des perspectives.

Embellie du prix du cacao au Cameroun : quelles explications ?

Les clés de compréhension du prix jamais atteint du kilogramme de cacao au Cameroun concernent, de façon non exhaustive, l'organisation du marché, la demande mondiale, la baisse de la production.

Un marché libéralisé

Le prix de la fève de cacao est issu de la confrontation, au niveau mondial, de l'offre et de la demande de ce produit. Ainsi, lorsque la demande est inférieure à l'offre, ou si les anticipations de la production sont pessimistes, le kilogramme du cacao prend de la valeur et inversement dans le cas contraire. Le prix pratiqué aux producteurs sur le plan national quant à lui est fonction du modèle d'organisation du marché retenu, qu'il s'agisse du marché régulé ou du marché libéralisé. En Côte d'Ivoire et au Ghana, respectivement premier et deuxième producteur mondial du cacao et qui pèsent à eux seuls 60% de la production mondiale, le marché est régulé.

En effet, dans ces deux pays, le prix est fixé à l'avance par l'État (prix de référence) pour garantir aux producteurs un niveau de rémunération stable sur une période, quelles qu'en soient les fluctuations sur le marché international. Pour ce faire, l'essentiel de la production (jusqu'à 80% selon les spécialistes) est vendu à l'avance aux leaders mondiaux du secteur sur la base des quantités et du prix estimés à l'avance, la livraison intervenant plus tard. Aussi, si dans un contexte de baisse ou de faiblesse du prix du cacao sur le marché international ce mécanisme de régulation protège les producteurs, il demeure qu'en cas de forte hausse des prix sur le marché international, comme c'est le cas pour cette campagne 2023/2024, les producteurs manquent l'opportunité de réaliser des gains substantiels.

Contrairement à la méthode en vigueur en Côte d'Ivoire et au Ghana, le marché du cacao est totalement libéralisé au Cameroun ; les producteurs ou les groupes de producteurs pouvant directement négocier le prix avec le ou les acheteur(s) dans les conditions du marché. En effet, depuis la fermeture de l'ex ONCPB (Office National de Commercialisation des Produits de Base) en 1991, et la baisse de régime des organes de régulation de la filière cacao du fait de la crise économique et des perspectives pas très reluisantes de la filière cacao – café à l'époque, l'État a mis en place un système libéral. Celui-ci met directement en contact les producteurs et les acheteurs.

Sous ce rapport, par exemple, lorsque le prix est faible sur le marché international entraînant conséquemment au plan national un niveau inférieur à 1000 francs CFA le kilogramme, le producteur subit de plein fouet le choc, avec un impact négatif sur l'attractivité de la filière. Parce qu'incapables de supporter les charges inhérentes à leur entretien ou dans l'incapacité de rembourser les crédits contractés, certains abandonnent leurs vergers. Par contre, lorsque le prix se porte bien sur le marché international comme c'est le cas pour la campagne 2023/2024 (plus de 10 000 dollars US/tonne), les producteurs font de bonnes affaires et tirent tous les bénéfices de l'embellie. Toutefois, face à la volatilité des cours des matières premières (au rang desquelles le cacao), et à l'instabilité du prix aux producteurs y relative, il y aurait lieu de rester très prudent face à l'incertitude du lendemain.

Une demande mondiale croissante

La demande mondiale de cacao est sans cesse croissante, consécutivement au développement du marché des produits chocolatés dans les pays d'Asie, d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'autres régions en développement. Cette croissance de la demande intervient, au-delà des autres considérations, dans un contexte de vieillissement des plantations dans les principaux pays producteurs avec une baisse induite de la production. Cette croissance de la demande intervient, au-delà des autres considérations, dans un contexte de vieillissement des plantations dans les principaux pays producteurs avec une baisse induite de la production.

Une importante baisse de la production mondiale

La production mondiale du cacao en chute depuis quelques années connaît sa plus forte baisse cette campagne 2023/2024, estimée à 11%. Cette situation se justifie par les mauvaises performances des principaux producteurs, Côte d'Ivoire et Ghana, mauvaises performances imputables principalement aux changements climatiques caractérisés par des conditions météorologiques particulièrement difficiles (épisode de très fortes pluies suivie d'une saison sèche longue et intense) et à l'apparition de nouvelles maladies à l'instar du « Swollen Shoot ».

Le Cameroun comme la totalité des pays producteurs de cacao subit l'impact négatif de ces changements climatiques sur sa production agricole en général et celle du cacao, en particulier. La baisse de la production est également une conséquence du renchérissement des prix des intrants agricoles, induits par la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

En effet, la guerre russo-ukrainienne a eu et continue d'avoir un impact négatif sur la production agricole mondiale (celle du Cameroun n'y échappant pas) avec le renchérissement exponentiel des prix des engrais dont la Russie et l'Ukraine sont les principaux producteurs mondiaux. À titre d'illustration, le sac d'urée de 50kg qui coûtait 14.000 F CFA en 2021, est passé à 35.000 F CFA aujourd'hui, soit une augmentation de l'ordre de 150% en valeur relative. Cette situation a entraîné une dégradation des rendements à l'hectare, consécutifs à une faible fertilisation et voire un abandon des vergers. Au-delà des considérations liées à l'organisation du marché, à la demande mondiale et à la baisse de la production, la qualité de la fève camerounaise pourrait également justifier le prix élevé payé aux producteurs locaux. Le pari sur la qualité participe, du reste, d'une stratégie du gouvernement qui a instauré depuis plusieurs années, une « prime qualité » pour récompenser les cacaoculteurs qui mettent sur le marché une fève de qualité pour laquelle les industriels sont prêts à mettre le prix.

Après ce tour d'horizon sommaire des clés de compréhension de la flambée du prix de la fève de cacao, il est judicieux, à présent, d'explorer les perspectives qui se dessinent dans une logique de moyen terme.

Prix élevé du kilogramme de cacao au Cameroun : anticiper sur l'incertitude du lendemain pour stabiliser ou améliorer les gains des acteurs

Le prix élevé du kilogramme de cacao lors de campagne 2023/2024 au Cameroun, va, de l'avis des observateurs de la filière, inciter de plus en plus de camerounais à se lancer dans la création tous azimuts de nouvelles parcelles. Pour s'en convaincre, l'on constate désormais une rareté du matériel végétal auprès des organismes agréés, ainsi que le durcissement des conditions à son accès. Bien que les hypothèses les moins optimistes projettent l'embellie observée cette année dans une logique de moyen terme, il serait hasardeux voire risqué pour ces potentiels agriculteurs de se lancer aveuglément dans cette

création de nouvelles parcelles. En effet, les parcelles en cours de création dans de nombreux pays d'Amérique du sud et dans certains pays africains, devraient entrer en production au même moment, inondant de ce fait le marché ; ce qui contribuera à inverser le rapport entre l'offre et la demande avec un effet négatif sur le prix. Bien plus, les nouvelles normes de l'UE (premier importateur mondial de cacao) interdisant l'importation des produits issus de la déforestation, pourraient fermer les portes du marché européen au cacao issu de ces nouvelles parcelles.

Investissements dans la durabilité

Pour continuer de tirer avantage des retombées de la tendance haussière du [prix du cacao](#) sur les trois à quatre prochaines campagnes agricoles au moins, les producteurs camerounais pourraient, avec l'aide des autres parties prenantes, adopter des pratiques culturales visant à promouvoir des méthodes agricoles qui respectent autant que faire se peut l'environnement, la biodiversité et la capacité naturelle d'absorption des sols. Un accent particulier devrait alors être mis sur l'amélioration du suivi et l'entretien durable des parcelles existantes, de sorte qu'en dépit des conditions climatiques pas très favorables, le rendement soit tout au moins supérieur à la moyenne de la saison, en vue de permettre aux producteurs d'être récompensés des efforts fournis.

Par ailleurs, des mesures d'encouragement des organisations de producteurs structurées (Coopératives, GIC, etc.) pourraient être envisagées. Cela passe essentiellement par le développement de la recherche à l'effet d'obtenir et de mettre à la disposition des producteurs, un matériel végétal résilient face aux changements climatiques, ainsi que par l'accompagnement au renouvellement des vergers vieillissants ou abandonnés. Cette approche pourrait ainsi aider à renforcer le relèvement de la filière du cacao face aux défis climatiques et économiques.

Au demeurant, la réduction de l'incertitude du lendemain pourrait également passer par la conduite de réflexions sur l'amélioration de la structuration du marché national du cacao, dans la perspective de tirer le meilleur parti des deux systèmes en vigueur en Afrique, et de déboucher sur un modèle hybride de commercialisation qui conjuguerait un savant dosage de régulation et de libéralisme.

Par Alain Michel ANTIBE, Chevalier du Mérite agricole